



FÉCOFOOT

Le suspense

Le bras de fer que se livrent le comité ad hoc et le comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a conduit à l'expulsion le vendredi des occupants légaux à leur siège empêchant ainsi la tenue, le 5 octobre, de l'assemblée générale extraordinaire. Les représentants de la Fifa et de la CAF venus pour la circonstance ont constaté la fermeture des lieux.

La situation qui prévaut au sein de l'instance faitière fait courir au football congolais un risque de sanctions si des preuves d'ingérence venaient à être établies. Une option à ne pas envisager au moment où la sélection nationale prépare sa double confrontation contre l'Afrique du Sud, dans le cadre de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévue pour 2025 au Maroc.

Page 13



AÉROPORT MAYA-MAYA

Aerco sommée de rétablir la climatisation



Une vue de l'aéroport Maya-Maya

Face à l'inaction de la société concessionnaire Aéroports du Congo (Aérco) constatée depuis quelques années concernant le non-fonctionnement du système de climatisation à l'aéroport international Maya-Maya, le ministre des Infrastructures, Jean-Jacques Bouya, qui a visité les lieux, a interpellé les responsables d'Aérco concernant le manque d'entretien du

système de climatisation. Du constat qui ressort de cette visite, la défaillance de la climatisation est consécutive à une panne ayant entraîné des fuites d'eau au niveau des tuyaux des groupes qui alimentent le système. Une réhabilitation nécessitant, d'après Aérco, un budget conséquent qui reste à mobiliser.

Page 4

Éditorial

Expertise et incivisme

Page 2

HYDROCARBURES

Un investissement de 90 milliards attendu de la compagnie Cogo

La filiale congolaise de China Oil Natural Gas Overseas Holding Ltd (Cogo) entend investir près de 90 milliards FCFA (150 millions de dollars) pour le forage des puits de Konkouati-Koui et Nanga III au cours des trois prochaines années, a annoncé son directeur général, Fulbert Dzimbe, lors de la présentation de la feuille de route des activités de la compagnie au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. « Il y a eu des études qui ont déjà été menées, nous allons commencer directement sur le forage. Sur les trois années, nous aurons un budget à peu près de 150 millions de dollars pour faire quatre puits, deux de chaque



Le ministre recevant la délégation du CogoAdiac champ. Il sera complété selon les résultats de ces puits par une sismique 3D et d'autres études à réinterprétation », a indiqué Fulbert Dzimbe.

Page 3

LUTTE CONTRE LE MPOX

Les Etats-Unis apportent de l'aide au Congo

Le gouvernement américain va octroyer une subvention supplémentaire de près de 2 millions de dollars à la République du Congo pour soutenir ses efforts dans la lutte contre le Mpx. « Ces fonds supplémentaires viennent s'ajouter aux 500 mille dollars déjà versés par le gouvernement américain qui travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et les partenaires internationaux, tels que l'Organisation mondiale de la santé et l'Unicef, afin de soutenir les efforts déployés pour sensibiliser les populations, renforcer les mesures de riposte et soutenir les professionnels de la santé », a précisé le diplomate américain.



L'ambassadeur Eugene Young et le ministre Gilbert Mokoki lors de la remise de la subvention

Page 5

ÉDITORIAL

Expertise et incivisme

Jusqu'à ce que l'on connaisse l'identité de l'auteur ou des auteurs du sabotage, les semaines écoulées, des pylônes de la société Energie électrique du Congo (E²C), aggravant par le fait même les dysfonctionnements d'une société qui se cherche encore et toujours, de lourds soupçons s'orientent vers l'action d'une main experte, disons, une main experte incivique.

Car déboulonner un pylône haute tension aussitôt précipité au sol, avec un effet d'entraînement sur d'autres ; s'attaquer ensuite aux postes de distribution de l'électricité censés alimenter les abonnés ne peuvent pas être des actes de novices. Mais mettre ces inconduites sur le compte d'une saute d'humeur ou d'une quelconque revendication corporatiste ne dispense pas leurs auteurs de poursuites devant la justice pour dégradation du bien public.

Sur ce plan, heureusement pour les saboteurs et malheureusement pour les usagers, dans leur dénonciation du forfait, les responsables d'E²C n'ont pas fait allusion à l'ouverture d'une enquête devant éventuellement situer les responsabilités des personnes impliquées. Ils ont par contre dénoncé une démarche « motivée » accusant les bandits présumés de vouloir pousser à l'émeute. « Ce sont des ennemis de la paix » ont-ils fulminé devant les médias.

Comme chacun sait, l'électricité ne sert pas seulement à éclairer les habitations. Elle est la clé du bien-être collectif en raison du rang qu'elle tient dans le développement d'un pays, la consolidation de la paix sociale et la préservation de la sécurité publique. La détruire participe d'une volonté de nuire que seuls les instruments de coercition légale sont susceptibles d'éradiquer.

Or tant que ceux qui ont choisi de sectionner les lignes du dispositif électrique d'E²C ne sont pas inquiétés et courent toujours, si leur volonté est, comme on le dit, de pousser au soulèvement, ils mettront leur expertise au service d'un incivisme destiné à nuire à l'intérêt général. Décrié pour ses prestations jugées bien en deçà de la moyenne, l'opérateur public se portera encore plus mal. Pour le malheur de tous.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Un nouvel attaché de défense des Etats-Unis d'Amérique au Congo

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 4 octobre au siège de son département, la cérémonie officielle d'accréditation du lieutenant-colonel Chad K. Brinton.



Photo souvenir/Adiac

Né le 18 septembre 1974 à Salt Lake City dans l'Utah, le lieutenant-colonel Chad K. Brinton est nommé officier de l'armée de terre en 2009. Il a, entre autres, suivi les formations militaires et universitaires ci-après : 2004 : licence en lettres allemandes et françaises à Salt Lake City dans l'Utah ; 2008 : docteur en droit de l'université Davis de Californie ; 2009 : cours de base de juge avocat de l'armée à Charlottesville en Virginie ; 2018 : Collège de commandement et d'état-major de Fort Belvoir en Virginie ; 2020 : master en politique publique internationale à l'université John Hopkins d'études supérieures internationales de Washington. Il a occupé plusieurs fonctions aussi bien aux Etats-Unis qu'au niveau international, notam-

ment : 2010-2013 : chef du service client, avocat plaidant et en droit administratif en Belgique ; 2013-2015 : juge avocat à Fort Lewis à Washington ; 2015-2017 : chef de la justice militaire, juge avocat de brigade à Fort Liberty en Caroline du Nord ; 2017-2019 : conseiller spécial aux victimes à Presidio of Monterey en Californie ; 2019 : formateur régional de la FAO au Sénégal et au Burkina Faso ; 2021-2023 : chef du bureau de coopération en matière de sécurité à Djibouti.

A noter que la cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene Young ainsi que de plusieurs membres du haut commandement militaire.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

HYDROCARBURES

La compagnie Cogo va investir 90 milliards FCFA dans deux champs pétroliers

La filiale congolaise de China Oil Natural Gas Overseas Holding Ltd(Cogo) entend accélérer les forages des puits de Conkouati-Koui et Nanga III. La compagnie compte investir 150 millions de dollars, soit près de 90 milliards FCFA, dans la production pétrolière au cours des trois prochaines années.

La feuille de route des activités de la compagnie Cogo a été présentée, le 3 octobre, à Brazzaville, par le nouveau directeur général de la filiale congolaise, Fulbert Dzimbe, au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. Les deux permis repris par Cogo ont anciennement fait l'objet des études et de collecte de données. La compagnie bénéficiaire qui détient 85% sur chacun des permis devrait partager l'exploitation avec la Société nationale des pétroles du Congo (15%).

L'investissement attendu est destiné, selon le directeur général, Fulbert Dzimbe, aux activités de forages. « Il y a eu des études qui ont déjà été menées, nous allons commencer directement sur le forage. Sur les trois années, nous aurons un budget à peu près de 150 millions de dollars pour faire quatre puits, deux de chaque champ. Il sera complété selon les résultats de ces puits par une sismique 3D et d'autres



Le ministre recevant la délégation de Cogo/Adiac

études à réinterprétation », a indiqué ce dirigeant pétrolier venu rassurer le ministre de tutelle de l'engagement de la compagnie à exécuter sa part de contrat.

En effet, la société Cogo est une holding basée en Chine. Elle a créé une filiale au niveau national, conformément au Code des hydrocarbures du Congo, pour pouvoir diriger les travaux. La

Cogo est sûre de répondre à la politique des autorités en matière de production pétrolière. « Pour augmenter la production nationale, il faut que nous puissions augmenter

les réserves prouvées. Nous voulons valoriser les champs libres, pour que la production puisse augmenter et que le gouvernement puisse avoir des marges de manœuvres supplémentaires et régler les problèmes de congolais », a assuré Fulbert Dzimbe.

Cette sortie médiatique du dirigeant de la filiale congolaise de Cogo intervient un mois après la rencontre à Beijing, en Chine, entre le ministre Bruno Jean Richard Itoua et le président directeur général du groupe, Li Xue Quan. Les deux hommes avaient fait le point de l'évolution des projets pétroliers et gaziers au Congo.

Un point qui retient l'attention est celui du permis pétrolier de Conkouati, situé à proximité du Parc national Conkouati-Douli. Les autorités ont promis de veiller à ce que l'exécution des projets pétroliers n'affecte pas la sphère de cette importante aire protégée du pays avec ses nombreux gorilles des plaines.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Croire en la paix

Les tensions qui secouent le Proche-Orient depuis l'incursion meurtrière du Hamas en Israël, le 7 octobre dernier, et la réplique longue et musclée de l'Etat hébreu ne sont pas sur le point de s'arrêter. Au contraire, les parties au conflit sont à ce point déterminées à en repousser les limites que les doutes sur l'embrasement de la région ne relèvent plus du rêve. Ils sont une réalité patente.

Les déclarations entendues récemment à New York, aux Etats-Unis, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, ont encore montré combien chaque jour qui passe éloigne pour toutes les crises en cours (Afrique, Europe de l'est, Proche-Orient), la perspective d'une solution négociée. Parallèlement, les belligérants ont beau célébrer des bouts de

victoire engrangées sur le champ de bataille, l'effort de guerre peut être le pire des obstacles à franchir pour les Etats concernés.

Bien sûr, en fonction de ses intérêts, chaque camp justifie son engagement et ne veut pas entendre raison. Mais c'est bien pour cela qu'il est important de trouver des facilitateurs susceptibles d'infléchir les positions des uns et des autres en leur offrant l'opportunité de dialoguer même par personne interposée. Aujourd'hui, toutes les initiatives de paix présentées par les pays ou organisations tiers (Chine, Inde, Turquie, Union africaine) notamment sur la guerre russo-iranienne, ne sont pas suivies d'effet.

Quant à ce qui est du conflit entre Israël et Gaza, tel un feu de brousse déclenché en période de grande sécheresse, ses flammes

s'étendent désormais plus loin sur le Liban, l'Iran, la Syrie et bien malin qui en circonscritra les contours. D'autant plus que les faiseurs de paix ont déserté les enceintes diplomatiques. La logique guerrière ayant le vent en poupe, ceux qui invoquent l'apaisement exposent leur notoriété et leurs vies, tandis que les dégâts collatéraux de ces nombreuses guerres sur la vie des citoyens dans les régions tourmentées sont indicibles.

Au fond, à côté des communiqués triomphants et de la détermination des rivaux à poursuivre les hostilités, une chose est certaine : à la fin des fins, on en sortira tous affaiblis. Les perdants désignés sans doute un peu plus mais les vainqueurs putatifs aussi. Parce que réparer les séquelles de guerre prend énormément du temps. C'est là le côté par lequel, honnêtement, nul

ne peut prétendre gagner la guerre s'il n'est pas en mesure, ensuite, de créer les conditions d'une paix durable avec son ennemi d'hier et avec ses affidés de l'intérieur.

Pourtant la paix il la faut pour Israël, pour la Palestine, l'Ukraine, la Russie et pour toutes les zones grises du continent africain. Ici et toujours, nous ne cesserons d'appeler à plus d'humanité dans les relations internationales, et plus de responsabilités pour les hommes et les femmes que la force des choses et le Très Haut a placés à la tête des Etats, des organisations communes, et des entités dont la voix porte encore. Tous ont l'obligation de se regarder dans le miroir et se rendre à l'évidence que des opportunités de retour à la concertation existent et qu'il faut les exploiter à fond.

Gankama N'Siah

AÉROPORT INTERNATIONAL MAYA-MAYA

L'entreprise Aerco sommée de rétablir le système de climatisation

L'arrêt du système de climatisation provoque, depuis un long moment, une chaleur suffoquante à l'intérieur de l'aéroport international de Brazzaville. En visite au niveau de l'aérogare, le 4 octobre, le ministre d'État chargé des Infrastructures, Jean-Jacques Bouya, a fustigé l'inaction de la société concessionnaire Aéroports du Congo (Aerco).

Après la mise en service de son premier module en 2010, l'exploitation de l'aéroport international Maya-Maya a été concédée en 2011 à l'entreprise Aerco. Dotée de toutes les commodités aéroportuaires avec l'inauguration du second module en février 2014, la plateforme d'une superficie de 44 500 mètres carrés s'impose comme un hub aéroportuaire à vocation sous-régionale. L'aéroport accueille des avions de types B-747 et A-380 et peut traiter jusqu'à 2 millions de passagers par an. Avant la crise sanitaire de Covid-19, on estimait à environ 1,1 million de passagers/an.

Mais le mauvais état du système de climatisation dû certainement au manque d'entretien a contribué à la dégradation du service aéroportuaire. Le but de la visite du ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, accompagné de son collègue des Transports, Honoré Sayi, était sans doute de palper la réalité au sein du plus



Les autorités lors de la visite de l'aérogare/Adiac

grand terminal aéroportuaire du pays. « La plateforme connaît un vrai problème, notamment celui du froid. L'exploitation d'une plateforme comme cet aéroport commence avec l'entretien, chaque pièce devrait

avoir son chronogramme de vie. Ceci n'a pas été suffisamment respecté », a souligné Jean-Jacques Bouya.

D'après les constats, la défaillance de la climatisation est consécutive à une panne ayant

entraîné des fuites d'eau au niveau des tuyaux des groupes qui alimentent le système. Certains tuyaux seraient rouillés et d'autres percés, explique-t-on, en plus de la corrosion en amont et à l'intérieur des groupes de re-

froidissement. La réhabilitation de l'ensemble du système nécessitera un budget conséquent que la société exploitante Aerco va tenter de mobiliser.

Les dirigeants de l'Aerco ont présenté aux membres du gouvernement un plan de réhabilitation qu'ils espèrent mettre en œuvre. « Un chronogramme de travail a été élaboré, mais cela aurait pu être fait avant. La construction des aéroports du Congo a été faite avec un grand effort du gouvernement. L'État a rendu opérationnelles trois plateformes, les aéroports de Pointe-Noire, d'Ollombo et Brazzaville, et les a mises en exploitation par un concessionnaire. Il va falloir faire les choses au mieux pour faire de la plateforme aéroportuaire un moteur du développement économique », a insisté le ministre d'État chargé des Infrastructures.

Signalons que les travaux d'extension du tarmac présidentiel ainsi que du centre de maintenance aéroport ont également été visités par les autorités.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SANTÉ PUBLIQUE

Une subvention de près de 2 millions de dollars pour lutter contre le Mpox

Le gouvernement américain va octroyer une subvention de près de 2 millions de dollars à la République du Congo pour soutenir ses efforts dans la lutte contre le Mpox, a annoncé l'ambassadeur des Etats-Unis, Eugene Young, dans un communiqué de presse.

« Ces fonds supplémentaires viennent s'ajouter aux 500 mille dollars déjà versés par le gouvernement américain pour soutenir les efforts déployés par la République du Congo », a indiqué Eugene Young lors d'un échange, le 3 octobre à Brazzaville, avec le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

Le ministère de la Santé avait déclaré la présence de l'épidémie de Mpox en République du Congo le 23 avril dernier.

« Depuis lors, le gouvernement américain travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et les partenaires internationaux, tels que l'Organisation mondiale de la santé et l'Unicef afin de soutenir les efforts déployés pour sensibiliser les populations, renforcer les mesures de riposte et soutenir les professionnels de



L'ambassadeur Eugene Young et le ministre Gilbert Mokoki lors de la remise de la subvention/Ambassade des Etats-Unis

la santé », a précisé le diplomate américain.

En collaboration et sous la direction du Centre des opérations d'urgence de santé publique du

ministère de la Santé, les contributions du gouvernement américain s'appuieront sur les initiatives antérieures telles que la communication sur les risques et

l'implication des communautés, la surveillance et le renforcement des laboratoires.

Selon le ministre Mokoki, cette subvention supplémentaire ai-

dera la République du Congo à stopper la propagation du Mpox, à renforcer son système de santé et à soutenir un avenir sain et productif pour les citoyens congolais dans l'ensemble du pays.

En date du 23 août dernier, le ministère de la Santé annonçait la présence effective de l'épidémie de Mpox dans quatre départements du pays, à savoir la Cuvette (nord), les Plateaux (centre), la Lékoumou et Pointe-Noire (sud).

« Sur la base des données de la surveillance épidémiologique, 19 cas ont été confirmés dans quatre départements », soulignait le ministère.

A ce jour, aucune autre communication n'a été faite sur le nouveau nombre de cas de Mpox, considéré par CDC Afrique comme une urgence de santé publique.

Guy-Gervais Kitina

COMPLEXE IMMACULÉE CONCEPTION

Des kits scolaires distribués aux élèves

Le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a, le 4 octobre, en sa qualité d'ancien apprenant de l'école conventionnée Immaculée conception, située dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, remis des kits scolaires aux élèves du cycle primaire.

Les kits scolaires composés, entre autres, de sacs, de cartons de cahiers, de bics, de crayons, de gommes et de règles, ont été rendus possibles grâce à l'apport des partenaires comme les fondations Marina-Mondelé et Burotop Iris. Réceptionnant le don, la coordonnatrice des écoles des sœurs de la Divine providence de Ribeaupillé, la sœur Marie Suzanne Diangha Mombo, a déclaré que le 4 octobre 2024 est un jour inoubliable pour le complexe scolaire Immaculée conception. « Vous nous faites honneur et bonheur de vous recevoir au sein de notre établissement qui est aussi le vôtre. Je souligne que le ministre est un ancien élève de l'école Immaculée conception. Nous sommes très rassurés qu'il ne nous a jamais oublié. Cette visite n'est ni la première ni la dernière au sein de notre établissement scolaire. Merci pour tout ce que vous avez déjà fait pour notre établissement et pour tout ce que vous ferez encore, que

Dieu vous le rende au centuple », s'est-elle réjouie.

Elève en classe de CM2, Gabriella Bolobelé pense que la visite du ministre au sein de leur établissement témoigne de l'intérêt que Juste Désiré Mondelé accorde à l'éducation des jeunes en général et ceux d'Immaculée conception en particulier.

Député du Parlement junior du Congo, l'élève Lalys Prestiges Célestes Ngonza, a, de son côté, remercié le ministre Juste Désiré Mondelé pour les présents qu'il vient de leur donner. « Le ministre est un ancien élève d'Immaculée conception. Je dois fournir beaucoup d'efforts pour pouvoir encore bénéficier de ces dons, je serai le premier de la classe », a-t-il indiqué.

Justifiant son geste, Juste Désiré



Le ministre posant avec un échantillon des bénéficiaires Juste Désiré Mondelé encourageant les élèves/Adiac

siré Mondelé a rappelé qu'il était venu juste souhaiter une bonne rentrée scolaire aux élèves. « Il y a quelques années, j'étais comme vous, j'étais là où vous êtes. Je suis parti du CP2 jusqu'au CM2

dans cette très belle école. Il faut faire de bons résultats. Je vous ai apporté quelques présents pour vous encourager et continuer à vous dire que nous pensons à vous, nous allons appuyer l'Association des

anciens élèves d'Immaculée conception pour vous accompagner. Très bonne rentrée scolaire à vous, que Dieu vous bénisse », s'est exprimé le ministre délégué.

Il a, par ailleurs, visité la bibliothèque de l'établissement avant de marquer son passage à travers la signature du livre d'or de cette école. Notons que l'enseignement catholique a signé une convention avec l'Etat congolais qui lui met à disposition un certain nombre d'enseignants.

Parfait Wilfried Douniama

« Le ministre est un ancien élève d'Immaculée conception. Je dois fournir beaucoup d'efforts pour pouvoir encore bénéficier de ces dons, je serai le premier de la classe »

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan indien en conclave à Brazzaville

L'assemblée générale des recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (Crufaoci), portant sur la thématique « L'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur : enjeux, opportunités et défis », a été ouverte le 2 octobre à l'auditorium de l'université Marien-Ngouabi par le directeur du cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Vincent Ndinga.

Durant trois jours, les membres de la Crufaoci s'attellent à Brazzaville afin d'apporter une contribution positive à la consolidation des acquis de la Crufaoci et au développement d'une université qualifiée capable de relever tous les défis de l'enseignement supérieur. Dans son mot de circonstance, le président de l'Université Marien-Ngouabi (l'UMNG), le Pr Gontran Ondzotto, en sa qualité de président du comité d'organisation, a fait savoir que l'intelligence artificielle, autrefois reléguée au domaine de la science-fiction, est aujourd'hui une technologie tout à fait réelle, qui progresse à une vitesse fulgurante et s'invite de plus en plus au quotidien, notamment depuis fin 2022 avec la révolution du ChatGPT. « Face à l'accélération technologique, notre système d'enseignement traditionnel est mis au défi. Appuyés par les experts, les spécialistes en intelligence artificielle, les créateurs de solution à base d'intelligence artificielle, la Crufaoci n'a-t-elle pas raison d'entendre, de faire comprendre, de lancer une réflexion profonde sur l'enseignement de demain afin de tenir compte de cette révolution cognitive artificielle. L'intelligence artificielle

représente à la fois une chance historique de réinventer l'éducation et un défi complexe pour la garder résolument humaine. Tel est le subtil équilibre qu'il nous revient de trouver collectivement », a souligné le président de l'UMNG.

Les recteurs édifiés sur l'intelligence artificielle

Prenant la parole à son tour, le président par intérim de la Crufaoci, le Pr Roger Tsafack Nanfosso, recteur de l'université de Tschang au Cameroun, a indiqué qu'en tant que veilleurs stratégiques et observateurs factuels, la Crufaoci propose à ses membres des formations et des moments de renforcement des capacités pour coordonner des synergies, confronter les points de vue, échanger sur de bonnes pratiques, partager et mutualiser les expériences gagnantes. Il a ensuite fait savoir qu'après des échanges, entre autres, sur l'assurance qualité, l'université entreprise, la communication institutionnelle, la rencontre de Brazzaville est caractérisée par des conférences, des communications et des formations portant sur la thématique de l'intelligence artificielle, un nouveau



Les membres de la Crufaoci posant pour la postérité/Adiac

paradigme qui concerne le monde entier et touche en particulier les universités en ce qu'elle bouleverse considérablement la manière dont était jusque-là conçue la gouvernance, la scolarité, l'enseignement, la recherche, l'évaluation, la diplomation, le contrôle, etc. Forte heureusement, courant ces assises, ils peuvent compter avec certitude sur la compétence reconnue du Pr Claude Lishou, expert et formateur directeur de l'IFAD-UCAD et ses équipes, dans sa leçon inaugurale ; du Pr Moussa Lo de l'université numérique Cheik-Hamidou-Kane et du Pr Tiemoman Kone, de l'université de Côte d'Ivoire, qui interviendront en visioconférence pour que tous les recteurs soient édifiés sur la conduite à tenir désormais dans leurs institutions respectives

face à l'intelligence artificielle.

Ouvrant l'assemblée générale de la Crufaoci, le directeur du cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Vincent Ndinga, a fait savoir que l'évolution de l'humanité engendre à tort ou à raison « une métamorphose de nos différentes sociétés, dont les conséquences sont désormais bien visibles dans nos vies au quotidien. Cette évolution est soutenue par nos universités, qu'elles soient publiques ou privées, et sont souvent à l'avant-garde des découvertes porteuses de tant de bienfaits pour nos pays. Cela indique un engagement des enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'ingéniosité et l'innovation.

Parmi les processus décisionnels mis en œuvre par nos universitaires, dont l'impact est réel, figure l'intelligence artificielle, pensée et créée pour favoriser la mutualisation des acquis matériels et immatériels, mais aussi l'accompagnement de l'homme dans sa quête de performance et d'innovation »

La Crufaoci est une association dont le but est de promouvoir le réseautage et le partage de bonnes pratiques, de renforcer la coopération entre les membres en matière de recherche et de formation dans l'enseignement supérieur, d'établir un partenariat crédible avec le Cames qui est devenu un partenaire privilégié, de renforcer la collaboration avec les institutions de coopération telles que l'AUF, l'AUA, l'AIU, l'Unesco, d'établir et de proposer des programmes d'actions aux gouvernements des États membres. De ses vingt ans d'existence, la Crufaoci compte aujourd'hui 72 instituts d'enseignement supérieur de recherches membres issus de 21 pays. Notons que l'élection du bureau de la Crufaoci aura lieu, ce 4 octobre, peu avant la cérémonie de clôture des assises de Brazzaville.

Bruno Zéphirin Okokana



JOURNÉE MONDIALE DE L'ARCHITECTURE



Donner à la prochaine génération les moyens de participer à la conception urbaine.

La Journée mondiale de l'architecture (JMA), créée par l'Union internationale des architectes (UIA) en 1985, est célébrée chaque année le premier lundi d'octobre. Cette journée coïncide avec la Journée mondiale de l'habitat des Nations unies, alignant les efforts de la communauté architecturale avec les objectifs mondiaux de développement urbain.

Le thème de la Journée mondiale de l'architecture 2024 est : « Donner à la prochaine génération les moyens de participer à la conception urbaine », soulignant le rôle des jeunes architectes dans la planification et le développement urbain. L'UIA encourage les jeunes architectes à s'engager dans des processus participatifs, apportant de nouvelles perspectives essentielles au développement durable.

L'accent est mis sur la promotion d'économies urbaines résilientes dans lesquelles les villes stimulent la croissance et la reprise grâce à des pratiques innovantes et durables. L'efficacité énergétique, la gestion des déchets, l'utilisation de matériaux durables et la promotion de la mobilité durable sont les principaux domaines d'action de la Journée mondiale de l'architecture de cette année.

Ces efforts visent à créer des villes respectueuses de l'environnement qui réduisent la dépendance à l'égard des ressources extérieures. Les jeunes

architectes peuvent également renforcer la participation des citoyens à la prise de décision, impliquer les communautés dans le processus de conception et promouvoir l'appropriation et l'entretien des espaces publics.

Les jeunes architectes ont un rôle clé à jouer pour :
-Façonner des environnements urbains résilients et durables ;

-Plaider en faveur de la justice sociale et des pratiques durables ;

-S'engager dans les processus de planification urbaine ;

-Promouvoir la réutilisation adaptative et la revitalisation des structures existantes ;

-Intégrer les principes de l'économie circulaire et les pratiques de construction durable.

Leur participation active est essentielle pour construire des villes qui donnent la priorité au bien-être des habitants et de la planète, garantissant ainsi un avenir durable pour les générations à venir.

La célébration de la Journée mondiale de l'architecture 2024 présentera des projets menés avec succès par des jeunes qui ont transformé des communautés et amélioré les conditions de vie en milieu urbain, soulignant l'importance de la concep-

tion urbaine participative. En impliquant les jeunes esprits, les villes peuvent exploiter des idées novatrices pour créer des environnements urbains durables et résilients.

A un moment où les crises que nous traversons ont un impact sur le cadre de vie des congolais, les architectes du Congo, font un plaidoyer d'intérêt général, que nous adressons. Il promeut l'architecture comme l'une des solutions écologiques, économiques et sociales, face aux crises que rencontre notre XXI^e siècle.

Les propositions se déploient autour de cinq (5) enjeux principaux :

1. Renforcer les territoires pour un développement mieux équilibré ;
2. Passer d'une politique du logement à une politique de l'habitat ;
3. Réparer nos villes en donnant la priorité à la réhabilitation et à l'aménagement de l'existant ;
4. Changer nos pratiques face au changement climatique ;
5. Décarboner la construction en développant de nouvelles filières de matériaux.

Le Président de l'Ordre des Architectes Congolais

Antoine Beli BOKOLOJOUÉ

FRANCOTECH 2024

Retour sur la table ronde « Finance durable : stratégie responsable et innovante des acteurs économiques francophones »

Retour sur l'une des tables rondes à laquelle a participé Luc Missidimbazi, chef de la délégation de Congo numérique, intervenant en tant que promoteur du Fonds Osiane.

Sous la modération d'Anne Chatelain, Présidente-Directrice générale d'Audientur (France), sont également intervenus à cette table-ronde, Nejia Gharbi, Directrice-générale de la Caisse des dépôts et consignations de Tunisie ; Yim Leat, Gouverneur adjoint de la Banque Nationale du Cambodge ; Lacina Kone, Directeur général de Smart Africa (Rwanda) ; Ismaël Nabe, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale de Guinée ; Mamadou Lamine BA, Directeur-général adjoint de l'APIX (Sénégal), et Fabio Grazi, Directeur exécutif adjoint Mobilisation, partenariats et communication de l'AFD (France).

Les interventions ont été centrées sur les mécanismes de financement mis à disposition des pays francophones. Pour le cas de la République du Congo, Luc Missidimbazi a expliqué que, qu'il s'agisse de l'AFD ou plutôt des grandes institutions, les canaux de financements passent par les gouvernements.

Pour le Congolais, intervenant également en tant que président du Fonds Accès au Service Universel d'accès aux communications électronique (Fasuce) et Conseiller du Premier ministre de la République du Congo, devoir passer par ces mécanismes de gestion de ces fonds qui sont tellement



Les participants à la conférence DR

élevés entraîne le fait que les bénéficiaires au bas niveau de développement aspirant à être aidés ne peuvent pas y accéder. Pour la plupart, ils ne respectent pas les conditions du monde financier quand il faut monter les dossiers. Ils ne respectent pas parfois les critères fixés par les États. De ce fait, les jeunes cadres ne progressent pas et n'ont pas accès au strict minimum.

« Au sein de notre structure, nous avons pris conscience de cet aspect handicapant

de l'accès au financement en mettant en place un Fonds Osiane avec des montants très raisonnables allant de 5 à 10 millions de francs CFA, soit environ 7500 euros et 15 000 euros, à ces porteurs de projets », a confié Luc Missidimbazi, justifiant le bien-fondé de la mise en place de ce fonds ayant permis à 5 jeunes porteurs de projet de venir au Salon FrancoTech 2024 à Paris. Ils bénéficient d'un Fonds solidaire de micro-financement qui leur permet de pouvoir dis-

poser de quoi au moins acheter un ordinateur, des licences et louer un bureau.

Il a émis le vœu que, lors des grandes messes, des grandes rencontres avec les financiers, puisse être obtenue une catégorie de financement par l'intermédiaire d'organismes tels que le Fonds Osiane ayant le statut d'ONG afin de mieux d'aider ces jeunes, dont la cible parfois ne répond pas aux critères classiques standard d'obtention de financement, mais qui, pourtant, remplissent un

rôle primordial en satisfaisant des besoins réels dans leurs pays inscrits au rang de sous-développement.

« C'est par ce point de vue que j'explique ma compréhension du financement durable et j'ose espérer que c'est par ce cheminement que nous obtiendrons un écho favorable quant au développement du mécanisme financier », a-t-il suggéré.

Et Lacina Kone de renchérrir, soutenant les propos du Congolais en reconnaissant que le financement est en état de grippage sur le continent africain.

Pour le directeur général de Smart Africa, certes les fonds passent par les gouvernements. Mais à son avis, il y a un travail à faire au niveau des mentalités car la transformation numérique, c'est d'abord la transformation des mentalités.

Il est établi qu'il faudrait inclure dans le système de financement les petits porteurs de projets sans lesquels l'économie ne se développerait pas. C'est à ce titre qu'il faudrait adapter les mécanismes de financement en incitant les banques centrales, par exemple, à ouvrir un guichet approprié à l'égard de ceux qui font le développement technologique et numérique, dispositif inexistant à ce jour.

Marie Alfred Ngoma

« Au sein de notre structure, nous avons pris conscience de cet aspect handicapant de l'accès au financement en mettant en place un Fonds Osiane avec des montants très raisonnables allant de 5 à 10 millions de francs CFA, soit environ 7500 euros et 15 000 euros, à ces porteurs de projets »

AUF-CONGO

Les enjeux de l'insertion professionnelle expliqués aux étudiants

« Réussir son insertion professionnelle » est la problématique qui a fait l'objet d'une formation organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF-Congo) du 2 au 4 octobre à Brazzaville au profit des étudiants.

L'insertion professionnelle est une étape cruciale pour les jeunes diplômés et les personnes en reconversion, a indiqué le Pr Edouard Ngamountsika, représentant de l'AUF-Congo, soulignant l'importance de cette formation dont l'objectif a été de fournir aux étudiants des conseils pratiques et des stratégies dans le but de faciliter leur insertion professionnelle.

Comprendre les attentes du marché du travail ; développer des compétences clés ; optimiser la recherche d'emploi ; se préparer aux entretiens d'embauche ; utiliser les plateformes ; réseauter avec les pro-

fessionnels de tel ou tel secteur sont autant de thèmes sur lesquels ont reposé les communications ayant ponctué cette formation avec des cas pratiques. « Cette formation a mis à la disposition des étudiants des outils pour réaliser la transition du monde académique au monde professionnel », a indiqué le Dr Lionel Kindzala-Kindala, un des formateurs et enseignant-chercheur à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi.

L'autre formateur, le Dr Harmel Obami-Ondon, enseignant-chercheur à la même université, a abon-



Les étudiants lors de la formation au siège de l'AUF-Congo/Adiac

dé dans le même sens en soulignant que tout recruteur évalue les compétences techniques et comportementales auxquelles les deman-

deurs d'emploi ne font pas parfois attention.

Il convient de rappeler que la formation « Réussir son insertion pro-

fessionnelle » s'inscrit dans le cadre des activités du troisième trimestre du bureau national de l'AUF-Congo.

Rominique Makaya



#EnsemblePourlEmploi

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inscription des entreprises sur le site de l'Agence Congolaise Pour l'Emploiwww.acpe.cg

Brazzaville, le 17 septembre 2024

L'Agence Congolaise Pour l'Emploi (ACPE) informe l'ensemble des entreprises (société et établissement) opérant en République du Congo du lancement de sa nouvelle plateforme numérique. Cette initiative a pour objectif de rendre plus accessible et plus efficace l'offre de services de l'ACPE, tant pour les employeurs que pour les demandeurs d'emploi.

À cet effet, l'ACPE invite toutes les entreprises à participer à la grande campagne d'inscription des entreprises qu'elle organise, du 23 septembre au 23 octobre 2024.

Pour ce faire, les entreprises sont priées de remplir le formulaire disponible sur le lien : www.acpe.cg puis en cliquant sur le bouton « **Inscription** » et choisir « **Entreprise** » ou auprès de votre agence de proximité.

Votre inscription à la plateforme ACPE vous permettra de bénéficier des avantages suivants :

1. **Accès à une base de données fiable de demandeurs d'emploi**, facilitant ainsi la réponse aux besoins de recrutement ;
2. **Diffusion rapide des offres d'emploi et gestion complète du processus de recrutement**, jusqu'à la signature des contrats ;
3. **Accompagnement personnalisé par nos conseillers spécialisés en relations entreprises**, pour faciliter toutes les démarches liées au recrutement ;
4. **Enregistrement et signature à distance ou en agence des contrats**, que ce soit pour des subalternes, cadres nationaux ou étrangers ;
5. **Demande d'autorisations temporaire et provisoire d'emploi à distance ou en agence.**

En s'inscrivant, les entreprises contribuent activement à l'amélioration du marché de l'emploi en République du Congo, tout en se conformant aux obligations légales en vigueur.

Pour toute assistance ou demande de clarification, l'ACPE reste à la disposition des entreprises tout au long de cette démarche.

contact@acpe.cg +242 05 204 00 00Av, Edith Lucie Bongo Ondimba
Zone industrielle M'pila - Brazzavillewww.acpe.cg |    

FRANCOPHONIE

Dans les coulisses de FrancoTech, l'influence de l'ONG Pratic

Durant deux jours, les 3 et 4 octobre, la Station F a accueilli en son sein divers participants dont le but était d'apporter l'intelligence susceptible de construire un tremplin pour la Francophonie économique. La République du Congo a participé sous le label «Congo numérique» initié par les promoteurs du Salon Osiane.

Durant la déambulation dans les diverses allées du salon se tenaient des stands dressés pour des représentants venus réaffirmer leur engagement pour promouvoir une francophonie économique forte et innovante, tous absolument convaincus que la langue française est un formidable vecteur de prospérité partagée et de partenariats d'avenir, dans les domaines de l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat. En quelques mots : « Créer, innover, entreprendre en français », bâtir des ponts entre les économies francophones, stimuler les opportunités de collaboration et encourager la croissance durable pour toutes les entreprises qui partagent notre belle langue. Au stand du Congo numérique, les animateurs ont



Photo de groupe au stand Congo numérique Salon FrancoTech 2024/Adiac

présenté l'écosystème congolais où plusieurs infrastructures sont déjà construites pour développer le secteur des télécommunications. C'est

un pays où il existe un maillage du marché par plusieurs opérateurs. L'État a mis en place une gouvernance et un cadre juridique renforcés. La

couverture du pays à l'internet mobile s'accroît et doit se poursuivre. Il a été élaboré un instrument dénommé le «Fasuce» pour permettre l'exécution

de la politique d'accès et de service universels. Quant à la digitalisation des services publics, elle doit être accélérée pour développer l'industrie du numérique. Enfin, ils ont indiqué aux visiteurs que les compétences numériques doivent être renforcées pour favoriser la création de contenus et faciliter l'adoption des services digitalisés. En partenariat avec l'ONG Pratic, le Club Congo France et Unicongo ont fait partie de la délégation Congo Numérique Osiane, Unicongo, Infra-com, Pointsys, Nextcom, Noki-Noki, Tinda, Congo Plast, la Forge-Osiane Fab, Fablab et Investor Club for Africa. Cette délégation était organisée autour de l'ONG Pratic structurée pour sa plateforme Osiane.

Marie Alfred Ngoma

Princesse TATIE

La rentrée devient un jeu d'enfant

Produit par saris Congo Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre du Congo

www.princessetatie.com

INFORMATION AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

QUALITÉ AU QUOTIDIEN

IAC WSLETTER

Information du Congo et sa région en un clic !

Abonnez-vous gratuitement pour recevoir le WSLETTER et restez informé des faits marquants de l'actualité

108, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
05 532 01 09
depechesdebrazzaville.fr



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCESA

La Chine apporte un appui technique dans l'organisation

En prélude à l'Assemblée générale ordinaire de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (Ucesa), couplée à la Conférence sur « Les enjeux environnementaux et de développement durable en Afrique », que Brazzaville abritera les 8 et 9 octobre, l'ambassade de Chine a remis, le 4 octobre, des ordinateurs au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

C'est le conseiller économique près l'ambassade de Chine à Brazzaville, He Peng, qui a offert ce don à la présidente du Conseil économique, social et environnemental, Emilienne Raoul, au cours d'une séance de travail. « Nous allons recevoir dans quelques jours l'Assemblée générale des conseils économiques, sociaux et environnementaux d'Afrique, c'est dans ce cadre que nous avons travaillé avec l'ambassade de Chine pour nous aider à organiser au mieux cet événement », a expliqué le secrétaire général du CESE, Wilfrid Magloire Obili à la presse.

Selon lui, l'Assemblée générale commence le 8 octobre avec la modification des statuts de l'Ucesa avant l'adoption du plan stratégique de cette institution. « Nous allons aussi élargir notre institution avec l'adhésion d'un nouveau pays, notamment le Zimbabwe et le 9 octobre nous organisons une conférence très chère à la République du Congo sur les enjeux environnementaux ainsi que sur le développement durable en Afrique. Nous



Emilienne Raoul recevant un échantillon de don d'ordinateurs de l'ambassade de Chine à Brazzaville.

invitons toute la population à venir assister à cet événement », a exhorté le secrétaire général du CESE.

S'agissant de la séance de travail, Emilienne Raoul et He Peng ont passé en revue la coopération entre le Congo et la Chine avec la possibilité d'intéresser le

CESE. Se félicitant du fait que le Congo assure la co-présidence du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) jusqu'en 2027, la présidente du CESE a reconnu que son pays a bénéficié de la solidarité chinoise ; tout en saluant les efforts des Chinois dans le déploiement des

CESE. Parlant des défis, sinon des attentes des Africains, elle a par exemple cité la formation des jeunes pour la création des emplois ; le bien-être des concitoyens, la modernisation des villes pour qu'elles soient praticables, accueillantes ; ainsi que le renforcement de

la coopération entre le CESE et l'ambassade.

Le conseiller économique près l'ambassade de Chine au Congo a, de son côté, noté la nécessité de faciliter les échanges dans le domaine du commerce. D'après He Peng, des milliers de Congolais sont formés en Chine depuis 2008, notamment des étudiants. Il n'a pas écarté la possibilité d'organiser des échanges des délégations et la formation des fonctionnaires congolais en Chine. « Nous en avons profité pour parler des relations entre la République du Congo et la République populaire de Chine. Vous êtes sans ignorer que le mois dernier le président de la République du Congo était à Beijing pour le sommet du Focac au cours duquel il y a eu des mesures très importantes. Le président chinois a préconisé dix mesures dont les trois autres vont être mises en œuvre. Et nous le Congo, nous assurons la co-présidence du Focac », a conclu le secrétaire général du CESE, Wilfrid Magloire Obili.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

Vers la relance de la chasse à la baleine

Plusieurs pays africains veulent à nouveau se livrer à la chasse à la baleine. C'est ce qui ressort de la 69^e réunion de la Commission baleinière internationale (CBI) à Lima, au Pérou.

Les débats opposaient les pays qui souhaitent protéger davantage des animaux essentiels à l'équilibre de la vie sous-marine et ceux qui veulent rétablir la pêche commerciale à la baleine. Plusieurs pays africains ont appelé à nouveau la chasse à la baleine. La levée du moratoire a été déposée par la Guinée avec le soutien du Sénégal, de la Gambie, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Congo-Brazzaville, pour pouvoir lutter « contre l'insécurité alimentaire ». Une proposition rejetée par les autres États membres de la CBI, qui compte 88 membres. Or aucun de ces pays africains n'aurait de tradition de chasse et de consommation de viande de baleine. La principale exploitation des baleines en Afrique de l'Ouest a été menée de 1948 à 1965.

Aujourd'hui, aucun pays ne chasse la baleine en Afrique de l'Ouest, au vu des lois na-

tionales dans les eaux territoriales. « Il serait plus efficace de lutter contre le pillage de leurs poissons par les flottes industrielles asiatiques et européennes », tacle l'ONG Robin des bois. Derrière cette requête se cache le Japon, selon Matt Collis du Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), l'un des trois derniers pays à chasser la baleine avec la Norvège et l'Islande. « Si les pays africains ont été persuadés par le Japon de demander l'autorisation de la pêche à la baleine, c'est dû au fait que beaucoup de ces pays reçoivent d'importantes aides financières de la part du Japon pour leurs pêcheries. C'est un échange de bon procédé », explique-t-il. L'interdiction date du moratoire de 1986.

Les baleines toujours en danger

C'est toujours le cas aujourd'hui pour certaines d'entre elles, no-

tamment la baleine franche atlantique qui serait en train de s'éteindre. « Il ne reste que 350 individus, voire moins », explique un chercheur. D'autres cétacés, comme la baleine à bosse, ont vu leur population augmenter grâce aux efforts de conservation et au moratoire. Mais, les baleines, dans leur ensemble, sont de plus en plus en danger. En cause, les collisions avec les bateaux, la pollution due au plastique, la pollution sonore, le changement climatique, la pêche accidentelle. Or, il est primordial de les protéger. Les cétacés se situent en haut de la chaîne alimentaire. Leur fin entraînerait un effet domino sur toutes les espèces se trouvant en dessous, du plancton aux poissons que l'on mange. La chasse à la baleine reste donc interdite. Mais le sujet risque de refaire surface lors de la prochaine réunion de la CIB en Australie en 2026.

Noël Ndong

La Somalie rejoint d'autres pays africains contre l'utilisation des sachets plastiques

Peu de pays africains ont mis en place une politique efficace anti-pollution dans leur arsenal juridique. La Somalie vient de rejoindre la shot list des États du continent interdisant l'utilisation des sacs en plastique à usage unique sur l'ensemble du territoire.

Il est désormais interdit dans ce pays de l'Afrique de l'est l'importation, la production, la vente et l'utilisation de ces sacs hyper-polluants pour l'environnement. Cette décision inédite a été accueillie favorablement par les défenseurs de l'environnement et les habitants de la capitale Mogadiscio, envahie par des tonnes de déchets plastiques. Ainsi la Somalie rejoint le Kenya, la Tanzanie et le Rwanda, dans la lutte contre la pollution plastique. Cette décision du gouvernement somalien intervient après les récentes négociations internationales qui se sont déroulées à Nairobi au sujet d'un traité mondial sur les déchets plastiques.

Dans un récent rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), on apprend que plus de 2 000 camions poubelles de plastique sont déversés tous les jours dans les mers, les rivières et les lacs, menaçant la vie marine et les écosystèmes. La Somalie, en prenant cette initiative, contribue à la protection de l'environnement et en promouvant les efforts mondiaux visant à réduire la pollution plastique. Cette décision en Somalie soulève des inquiétudes quant au manque d'alternatives écologiques pour la population, afin de s'adapter à cette nouvelle interdiction.

N.Nd.

144^e ANNIVERSAIRE DE BRAZZAVILLE

Conférence et projection cinématographique au cœur de la célébration

Dans le cadre de la célébration du 144^e anniversaire de la fondation de Brazzaville, l'Institut français du Congo (IFC) a organisé une conférence-débat enrichissante sur l'évolution de la ville et ses sociabilités urbaines, animée par les historiens Scholastique Dianzinga et Stevio Baral Angui, sous la modération de Jean Félix Yekoka. Un temps d'échange suivi de la projection du film « Brazzaville » de Hassim Tall.

Dans sa communication, la Pre Scholastique Dianzinga est longuement revenue sur les circonstances de création de la ville de Brazzaville et son évolution. A en croire ses propos, à l'origine de Brazzaville, c'est l'explorateur Pierre Savorgnan qui est chargé par le comité français de choisir l'emplacement des deux premières stations scientifiques et hospitalières. Ce sont deux postes coloniaux qui devaient servir de base d'opération. La première station, c'est Francheville qui deviendra Franceville au Gabon, fondé le 13 juin 1880. La fondation de la seconde station, celle qui sera Brazzaville, est précédée du fameux traité à Mbé avec le souverain Téké Iloô 1er que De Brazza appelle Makoko. Le 3 octobre 1880, l'explorateur français va signer au Stanley Pool avec les chefs locaux l'acte de cession par lequel il prend possession du territoire qui à l'époque représentait un véritable enjeu en raison de l'intensité de l'activité commerciale, mais aussi de sa convoitise par le roi belge Léopold II.

De simple territoire, Brazzaville connaîtra plusieurs événements et mutations qui ont contribué à son évolution en tant que ville. « Et donc, durant la colonisation, c'est la fonction de capitale de la France libre qui impulse des transformations marquantes sur le plan de l'aménagement et de l'embellissement de Brazzaville », a fait savoir la Pre Scholastique Dianzinga. Seulement dans cette évolution politique, éco-

nomique et sociale de Brazzaville, ajoute-t-elle, l'on remarque que la ségrégation qui, autrefois, était sur la base raciale, deviendra une ségrégation urbaine. Ainsi, on va distinguer le centre-ville où sont installés les cadres et les quartiers populaires Baongo, Makélélé, Poto-Poto, Ouénzé. « Si jusqu'à présent, il y a de la ségrégation spatiale, de la ségrégation sociale, mais en réalité, ce sont les sociabilités urbaines qui vont donner une autre image, une scène de rassemblement, plutôt que de se diviser. À travers les orchestres, groupes de danse traditionnels, équipes de football, on assistera à des équipes qui seront caractérisées par la diversité », a-t-elle dit.

Développant cette notion de sociabilité urbaine, le Dr en histoire contemporaine, Stevio Baral Angui, a déclaré qu'en suivant l'histoire de Brazzaville, on remarque que la ville se situe entre mutations et permanence socio-culturelle. Concernant les mutations qu'on observe dans les sociabilités, plusieurs facteurs en sont à l'origine, à savoir l'extension territoriale de la ville. « Cette extension a favorisé ce que l'on pourrait appeler le passage d'un espace monoscalaire, c'est-à-dire ethnocentrique, à un espace plutôt multiscalaire et cosmopolite. Entraînant la désagrégation de la parenté d'une part, et d'autre part, la recomposition de la parenté », a-t-il expliqué.

On note également le système économique imposé par le milieu



Les panelistes face au public/Adiac

urbain qui repose principalement sur l'économie monétaire où l'intérêt personnel prime sur l'intérêt collectif ; la redéfinition du socle infrastructurel de socialisation et sur ce point le Dr Stevio Baral-Angui a souligné : « Il suffit de parcourir simplement l'ensemble de nos villages. Vous allez vous rendre compte que le cimetière est toujours dans la concession parentale ou familiale. Or, la ville nous impose les cimetières publics. Et donc, ces éléments, à première vue anodins, introduisent des chocs émotionnels, psychologiques, qui nous emmènent dans le changement social, mais également dans la redéfinition et l'évolution, en quelque sorte, de nos sociabilités ».

Dans le même contexte, il a précisé qu'à Brazzaville, aujourd'hui, cette

évolution se traduit également par le changement des pratiques sociales et de pratiques culturelles que ce soit à travers des rites funéraires mais aussi dans les habitudes alimentaires, les mentalités, les croyances et dans le style vestimentaire.

Projection du film « Brazzaville » Film documentaire de cinquante-deux minutes sorti en 2005 et réalisé par le Congolais Hassim Tall Boukambou, « Brazzaville » est un voyage de découverte, pour certains, et de redécouverte pour d'autres, sur des événements, personnages et lieux emblématiques de la capitale congolaise.

Ancré dans l'histoire, ce film plonge le spectateur dans le passé glorieux de la ville et révèle les facettes les plus inattendues et les plus authentiques de la capitale mettant no-

tamment en lumière : l'historique de Brazzaville, le fleuve Congo, la société des ambianceurs et des personnes élégantes (Sape), le marché Total, les sculpteurs de Massengo, les chants et danses traditionnels, la rumba et le ndombolo, l'école de peinture de Poto-Poto, le football avec Diables noirs/Etoile du Congo... « Brazzaville continue de se transformer à son propre rythme, et je pense que c'est une ville qui va évoluer une fois de plus dans le temps. Ce que j'adore dans Brazzaville, c'est l'énergie de cette jeunesse qui crée. Vingt ans après, ce que je souhaite, c'est que la ville soit encore plus paisible et qu'elle respire enfin de nouveau en créant surtout des espaces verts », a déclaré Hassim Tall Boukambou.

Merveille Jessica Atipo

FRANCOPHONIE

Fally Ipupa porte la rumba au-devant de la scène du XIX^e sommet à Paris

Dans le cadre de la programmation « Refaire le monde : le Festival de la Francophonie », un événement inédit adossé au XIX^e sommet de la Francophonie a permis à l'artiste congolais de se produire à la Gaité Lyrique.

Depuis le 2 octobre et ce, jusqu'à la fin de la première semaine d'octobre, à la Gaité Lyrique et d'autres lieux associés dans la capitale et à Villers-Cotterêts à la Cité internationale de la langue française, le festival francophone a permis au public parisien de vivre un moment unique de rencontres, d'échanges, de découvertes du monde et des cultures francophones qui rassemblent aujourd'hui plus de 320 millions de personnes et 88 pays à travers le monde. À cette occasion adossée au sommet de la Francophonie, David-Pierre Fila a donné à découvrir son film « À quand l'Afrique ? » ; Wilfried N'Sondé est allé à la rencontre des lecteurs; Fally Ipupa, actuel



Fally Ipupa à la Gaité Lyrique

« roi de la rumba », s'est produit en concert à deux reprises lors de cet événement mondial.

Quelques jours avant le spectacle de la Gaité Lyrique, sur invitation du président Emmanuel Macron, le « roi de la rumba » avait également performé au Palais de l'Élysée lors d'un dîner de gala offert par le président français aux chefs d'État présents à ce sommet de la Francophonie. L'ensemble de cette programmation s'est inscrit dans le cadre de la vitalité de la création francophone, qu'elle soit artistique, culturelle, sociétale, entrepreneuriale et scientifique et à célébrer la langue française dans toute sa diversité à l'échelle internationale.

Marie Alfred Ngoma

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

Le suspense

L'assemblée générale extraordinaire de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) prévue pour le 5 octobre au siège de la Fécofoot n'a pas eu lieu.

Les délégués de la Fédération internationale de football association (Fifa) et de la Confédération africaine de football (CAF) conviés aux assises ont, avec le comité exécutif de la Fécofoot ainsi que les trente-un délégués sur les quarante et un attendus, trouvé à l'heure du rendez-vous les portes du siège de la Fécofoot closes. « Nous avons fait un constat qui sera envoyé au Tribunal arbitral du sport avec tous les documents relatifs à cette situation et on attendra la décision du TAS », a commenté Carle Boniface Malalou, deuxième vice-président de la Fécofoot.

Ayant fait le déplacement pour la circonstance, la Fifa représentée par Tavares Fernandes Gelson de Concecao, directeur des associations membres et Ahmed Mohamed Moctar Hanaz (gouvernance de la Fifa) et la CAF par Seydou Mbombo vice-président, Jacques Diène (gouvernance de la CAF) et Pierre Alain Mounguengui, président de la Fédération gabonaise de football n'ont pas fait de déclarations. Seuls les rapports qu'ils enverront à leurs instances comptent pour déterminer l'avenir du football congolais dans les prochains mois et si possible des

sanctions.

Ce qui est prévisible puisque les membres du comité exécutif ont été expulsés, le 4 octobre, par la gendarmerie nationale sur une décision de justice. En outre, juste après le passage des délégués de la Fifa et de la CAF, le siège de la Fécofoot a été ouvert par ceux qui détiennent actuellement les clés de la maison, confirmant la volonté d'empêcher l'assemblée de se tenir.

Du côté de la commission ad hoc, la passation de service souhaitée le 5 octobre n'a pas aussi eu lieu. Et William Bouaka s'est exprimé en ces termes : « Le siège n'a pas été barricadé. Le comité exécutif a été mis dehors en application d'une décision de justice. Nous avons besoin de cette passation de service. Ils ont créé le cinéma pour boycotter la passation de service. Nous serons là lundi mais s'ils ne viennent pas, on fera établir un procès-verbal de carence et on prendra nos responsabilités », a-t-il indiqué.

A cette allure, le football congolais risque gros. Le sort de la double confrontation contre l'Afrique du Sud, les 11 et 15 octobre, respectivement à Johannesburg et à Brazzaville, dans le cadre de la troisième et quatrième journée



Les délégués de la Fifa et la CAF faisant le constat/Adiac

des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025, est mis entre parenthèse. Se jouera ou ne se jouera pas car la Fifa ne tolère aucune ingérence. Plusieurs fédérations ont déjà payé le prix. « Chaque association membre de la Fifa jouit d'une indépendance et d'une autonomie à préserver de toute ingérence extérieure, qu'elle soit étatique ou autre. Les associations membres de la Fifa sont, en effet, statutairement tenues de gérer leurs affaires de

manière indépendante et sans influence de tiers (cf. art 14 al1 lit.i) et art. 19 des Statuts de la Fifa) ».

Dans l'une de ces dispositions, la Fifa a par ailleurs rappelé que les associations membres sont tenues d'intégrer dans leurs statuts ou leur réglementation une disposition qui, en cas de litiges au sein de l'association, ligues, clubs, joueurs, officiels et autres membres de l'association, interdit le recours à des tribunaux ordinaires dans la mesure où la régle-

mentation de la Fifa ainsi que des dispositions juridiques contraignantes ne prévoient pas ni ne stipulent expressément la saisine des tribunaux ordinaires. « Tel que je vois les choses, on risque de prendre un forfait parce que, qu'on le veuille ou pas au niveau international et de la Fifa, le comité exécutif qui est reconnu c'est celui de Jean Guy Blaise Mayolas », a souligné Carle Boniface Malalou.

Affaire à suivre.

La Rédaction

NÉCROLOGIE

Les enfants Ndala (Kisito, Gisèle, Emma, Edwige, Audrey...) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Julienne Babindamana, survenu le 21 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°849 rue Moundongo à Makélékélé, marché Bourreau, croisement avenue des dalettes.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La famille Koud (Jean-Jacques, Edo, Solange, Mathurin Dédé, Lysiane, Edi...) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur Mme Koud Mauricette Christine, épouse Lecomat, survenu à Orléans en France, le 22 septembre 2024.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°1 avenue de l'Intendance à Mpila-Brazzaville

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Arrivée du corps le mercredi 9 octobre à 17h30 par le vole régulier d'Air France, suivi du dépôt à la morgue municipale de Brazzaville.

la suite du programme sera communiqué ultérieurement.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (LE) CHARGE(E) DE L'ANALYSE DES DIMENSIONS DU GENRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO ET LA PROMOTION DE L'INCLUSION DES FEMMES DANS LES ACTIVITES DU PROJET EN APPLIQUANT UNE OPTIQUE CLIMATIQUE

(Publication du 7 octobre 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association Internationale de Développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds sera allouée au paiement des services du prestataire chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Pointe-Noire.

2. Objectifs de la mission

L'objectif de cette consultation est de faire une analyse détaillée des impacts différentiels du changement climatique sur les filles et les femmes dans les zones du projet, de collecter les données afin d'identifier les obstacles à l'inclusion des femmes aux activités d'adaptation et d'atténuation climatique et notamment dans les activités du ProClimat, d'identifier les opportunités et proposer des recommandations concrètes afin de promouvoir l'inclusion des femmes et leur participation aux activités économiques dans les paysages ciblés et dans la prise des décisions au niveau communautaire.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à soumettre leur candidature pour la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du Consultant(e)

Le/la consultant(e) devrait avoir les qualifications ci-après :

- Être titulaire au minimum d'un diplôme supérieur de niveau Maitrise / Master en sciences de l'environnement, changement climatique, études de genre, sciences sociales ou dans un domaine similaire ;
- Avoir une expérience avérée de plus que 8 ans dans la conduite d'analyses de genre, particulièrement dans le contexte de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Une expérience de travail sur l'intégration du genre dans les projets liés au climat serait un avantage ;
- Avoir une vaste expérience dans la recherche sur les secteurs du genre, problèmes de genre avec un accent sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans le contexte du changement climatique ;
- Avoir une bonne connaissance du changement climatique, de la politique climatique, de la transition juste et du développement social au Congo, et facilitation de l'engagement multipartite pour la production de connaissances ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques et cadres relatifs au changement climatique au Congo, ainsi qu'une compréhension des défis et opportunités spécifiques liés à l'inclusion des femmes dans l'action climatique ;
- Avoir une expérience avérée dans le domaine des actions climatiques pilotées localement serait un atout ;
- Avoir une expérience avérée dans la conception et la réalisation de recherches à l'aide d'une méthodologie participative, sensible au genre et multipartite qui tire parti de divers réseaux et groupes d'intérêt ;
- Avoir une expérience avérée de plus que 10 ans en recherche qualitative et quantitative, y compris la collecte et l'analyse des données. Capacité à

concevoir et à mettre en œuvre des enquêtes, des groupes de discussion et des entretiens ;

-Avoir une expérience dans la présentation d'idées stratégiques et de solutions politiques conçues pour éclairer la prise de décision dans des secteurs clés liés au changement climatique, aux transitions justes, en particulier aux secteurs du développement social ;

-Avoir une capacité à travailler efficacement dans des contextes culturels divers et avec des communautés au niveau local. Sensibilité aux besoins et perspectives des différents intervenants, y compris les groupes vulnérables et marginalisés ;

-Avoir une excellente compétence en communication écrite et verbale, avec la capacité de produire des rapports clairs et concis et de présenter les résultats. Excellente maîtrise du français parlé et écrit ; Et une capacité avérée à rédiger des rapports en anglais serait un atout ;

-Avoir une capacité à s'engager avec un large éventail de parties prenantes, y compris des fonctionnaires gouvernementaux, des ONG, des groupes communautaires et des organisations internationales, pour recueillir des informations et construire un consensus ;

-Avoir une capacité à travailler de manière autonome avec un minimum de supervision.

Les candidatures féminines sont encouragées.

5. Durée

La durée de la mission est de 40 jours maximum à compter de la délivrance de la lettre de notification sous la supervision du Coordonnateur et en étroite collaboration avec les responsables sectoriels de l'Unité de Gestion du Projet. La mission peut nécessiter des déplacements dans les différentes zones Paysagers.

6. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2023. La méthode de sélection retenue est celle de la comparaison des CV.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Adresse : Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

7. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 21 octobre 2024 à 14h00. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 03 octobre 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

INSERTION PROFESSIONNELLE

Près de 40 jeunes seront formés en électricité dans le Kouilou

Le lancement officiel du Projet de formation professionnelle Precika, destiné aux jeunes déscolarisés et vulnérables du département du Kouilou, a eu lieu le 3 octobre à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, en présence de Jean Blaise Dello, maire de la communauté urbaine de Hinda dans le département du Kouilou.

Le projet Precika porté par le Groupement des électriciens du Congo (GEC), qui bénéficie de l'appui technique et financier de l'ambassade de France au Congo, est une initiative unique en son genre. Il a pour but de favoriser l'employabilité dans le secteur de l'électricité bâtiment et des énergies renouvelables, notamment le solaire, de 40 jeunes vulnérables du Kouilou dont 11 jeunes filles. « Le projet appuyé par les électriciens crée l'insertion au Kouilou » a pour objectif général la création d'emplois durables et l'autonomisation communautaire dans un élan de transition sociale en environnemental liée à l'énergie rurale. Il répond aux besoins liés à la formation, insertion professionnelle et création d'emplois, réduction de l'exode rural et de la pression de la main-d'œuvre importée sur le capital humain local, structuration et dynamisation du réseau d'artisans d'électriciens en République du Congo », a dit Honoré Mbambi Moukolo, chef de projet GEC/Precika. Et d'ajouter que ce projet durera 18 mois dont 14 mois de formation professionnelle grâce à l'appui de l'ambassade de France au Congo dans le cadre du dispositif Kotonga. Sa zone de couverture est l'axe Hinda-Mvouti et l'axe Loango-Madingo-Kayes. Son coût global



La photo de famille après le lancement du Projet Appuyer les électriciens crée l'insertion au Kouilou/Adiac

est de 27 897 500 FCFA dont 25 103 500 FCFA subventionnés par l'ambassade de France.

Le projet va également offrir un ensemble de formations sur le leadership, la gouvernance et la dynamique associative aux jeunes afin de mettre en place et de gérer une association des artisans électriciens du Congo au Kouilou. Il va aussi former les jeunes à l'entrepreneuriat et les appuyer à la création de leurs propres entreprises dans le secteur de l'électricité au Kouilou. Autant d'opportunités et d'avantages offerts aux jeunes, se sont réjouis Edith Ma-

kanga et Séraphin Lomba, respectivement directrice départementale de la Jeunesse au Kouilou et directeur départemental de la Formation qualifiante et de l'Emploi au Kouilou. Après avoir remercié les initiateurs du projet et ceux qui participent à sa mise en œuvre, ils ont demandé aux jeunes d'être assidus aux formations qui leur sont données gratuitement et qui feront d'eux des personnes autonomes demain. «Le savoir est un trésor inestimable. Chaque effort engagé aujourd'hui portera des fruits demain. Ce jour, nous ouvrons une nouvelle page sur la

formation continue et qualifiante. Votre réussite va susciter de nouvelles vocations et attirer un engouement aux jeunes déscolarisés qui peuplent les quartiers. Je suis convaincu qu'au terme de votre formation, la moisson sera à la hauteur de nos attentes », a dit le maire de la communauté urbaine de Hinda.

Plusieurs activités ont déjà été réalisées depuis le début du projet. Ce sont, entre autres, la campagne de sensibilisation et de mobilisation des jeunes à Hinda, Loango et Madingo-Kayes, l'organisation d'une

assemblée générale extraordinaire pour la sélection des formateurs endogènes, la formation technique des jeunes en électricité bâtiment et en énergie solaire, l'organisation de la première réunion du comité de pilotage du projet... Les apprenants Claude Pouandy de Loango et Loemba Batchi de Madingo-Kayes ont devant l'assistance témoigné sur les précieux enseignements reçus depuis le début des formations avant de remercier les initiateurs du projet qui ont également à titre symbolique remis des kits de travail (tenues de travail, pinces, multimètres, tournevis, chaussures de sécurité...) à deux apprenants.

Signalons que le GEC est une structure d'auto-organisation des artisans électriciens et électroniciens à but non lucratif. Il a été créé dans le cadre du Projet de Promotion de l'artisanat et de la petite entreprise, mis en œuvre par le service technique de la coopération allemande (GTZ) de 1995 à 2001. Après plusieurs années de léthargie et de fonctionnement en informel, le GEC s'est remis en cause et a engagé les démarches réglementaires pour sa formalisation officielle intervenue le 15 mai 2018 au ministère de l'Intérieur. Il compte à ce jour 33 artisans électriciens et électrotechniciens membres actifs.

Hervé Brice Mampouya



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU UNE ONG POUR L'ANALYSE DES DIMENSIONS SOCIALES DES RISQUES CLIMATIQUES EN REPUBLIQUE DU CONGO

(Publication du 7 octobre 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), comprenant un prêt de 70 millions USD et un don de 12 millions USD du Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PRO-GREEN), pour un total de 82 millions USD, en vue de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'Association Internationale de Développement (IDA). Le Projet s'étendra sur une durée de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds sera allouée au paiement des services du prestataire chargé de la mise en œuvre de la composante 3 dans le Bureau Satellite Paysager (BSP) de Pointe-Noire.

2. Mandat

Le prestataire sera chargé de faire une analyse détaillée des impacts différentiels des risques climatiques (y compris du changement climatique) sur les groupes les plus vulnérables du Congo ; notamment sur les groupes vulnérables vivant dans les trois zones paysagères distinctes du ProClimat dans les régions du nord, du centre et du sud.

Pour réaliser ces objectifs, le consultant doit adopter une approche de recherche qualitative et quantitative.

Les principales activités sont, entre autres :

- Identification des principaux aléas climatiques (particulièrement ceux liés au changement climatique) dans les trois zones paysagères distinctes du ProClimat dans les départements du nord, du centre et du sud du Congo.

- Identification et analyse les impacts différentiels des aléas climatiques sur les groupes les plus vulnérables mentionnés plus haut dans les trois zones paysagères.

- Cartographie des groupes vulnérables par rapport à leurs niveaux de vulnérabilités aux aléas climatiques sur la base des résultats du RGPH-5.
- Identification des principaux obstacles auxquels les groupes les plus vulnérables sont confrontés pour accéder aux activités d'atténuation et d'adaptation climatique y compris les activités économiques du projet.

- Identification des opportunités et les recommandations concrètes pour adresser les obstacles et promouvoir l'inclusion des groupes les plus vulnérables dans les activités d'atténuation et d'adaptation dans le cadre des composantes du projet.
- Développement des outils et instruments nécessaires pour orienter l'UGP et éclairer le travail des prestataires de services chargés de la mise en œuvre des composantes 2 et 3 à organiser les consultations et mobiliser les groupes vulnérables touchés par les risques climatiques et aider à identifier les groupes qui vont être ciblés par les activités. Cela peut inclure, par exemple : contribuer aux critères de sélection des bénéficiaires ; contribuer aux protocoles d'entretiens pour identifier les bénéficiaires ; lister des activités économiques, techniques agricoles, mesures supplémentaires, etc. pour réduire la vulnérabilité.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur

candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du prestataire

Le prestataire devra répondre au profil ci-après :
 - Être une ONG ou un firme/cabinet d'étude avec au moins une expérience de 8 ans, dans les questions de changement climatique et le développement social, résilience et développement communautaire
 - Expérience avérée dans la gestion et mise en œuvre des projets liés à la résilience climatique, et/ou aux dimensions sociales du changement climatique
 - Avoir réalisé au moins deux missions similaires ;
 - Avoir expérience avérée dans l'engagement avec les réseaux de la société civile, les ONGs et communautés locales ainsi qu'un accès aux principales parties prenantes au Congo et une vaste expérience dans la collecte de données ;
 - Capacité à développer et utiliser des outils spécifiques pour l'analyse des risques climatiques
 - Avoir une connaissance fine du contexte national y compris les défis sociaux et environnementaux auxquels le pays est confronté, ou une expérience d'au moins 5 ans dans le pays ou dans la région, prouvée par des expériences antérieures, serait également un atout ;
 - Avoir travaillé avec un projet financé par la Banque mondiale ou autres bailleurs serait un atout.

5. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants.

Les cabinets d'études intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des termes de référence (Trdrs) de l'activité à travers email suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, sis Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 21 octobre 2024 à 14 heures 00

Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 03 octobre 2024

**Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU**

ELECTRICITÉ

Le centre de formation et de perfectionnement professionnel bientôt réhabilité

La Fondation Congo Assistance (FCA) et l'Association des sociétés d'électricité d'Afrique (ASEA) ont signé, le 5 octobre, à Brazzaville un protocole d'accord en vue de réhabiliter le Centre de formation de perfectionnement professionnel (CFPP).

Le protocole d'accord a été paraphé au ministère de l'Energie et de l'Hydraulique par le président de l'ASEA, Papa Toby Gaye, et la secrétaire générale adjointe de la FCA, cheffe de département de l'éducation et de la formation professionnelle, Rosalie Biangana, en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique. « C'est un beau centre qui regorge des potentialités. L'idée première était de visiter le centre, de faire les études, d'avoir une idée du budget. Les moyens financiers pour la mise en œuvre du projet viendront avec l'aide des partenaires, dans un proche délai, en vue de démarrer les travaux », a fait savoir le président de l'ASEA, Papa Toby Gaye.

L'apport de la FCA, une ONG à caractère social et humanitaire pour la réhabilitation du CFPP s'explique par le fait qu'elle veut donner l'occasion aux jeunes Congolais d'avoir une formation de qualité dans le domaine de



Poignée de main entre Rosalie Biangana et Papa Toby Gaye. Adiac

l'électricité. « Nous sommes une société civile, bien sûr; mais nous sommes préoccupés par les besoins de la population en matière d'électricité également. La FCA, en partenariat avec l'ASEA,

accompagne tout simplement l'Etat congolais. Le reste sera fait par le gouvernement et la société d'électricité. Ce protocole d'accord nous permet d'avoir un cadre de travail », a expliqué Rosalie Biangana, se-

crétaire générale adjointe de la FCA, cheffe de département de l'éducation et de la formation professionnelle.

Avant le lancement des travaux, les délégations de la FCA, de l'ASEA et de la société

électrique du Congo ont eu des entretiens, la veille, avec le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso. Les différentes parties ont longuement échangé avec le ministre pour lui parler du protocole d'accord, et de la nécessité de respecter les délais convenables pour la relance des activités. Ensuite, elles ont effectué une visite au CFPP situé au quartier Djoué, dans le 8^e arrondissement Madibou, pour se rendre compte de l'état actuel du centre. Pour le directeur de l'administration et des ressources humaines de la E2C, Brice Yandza, « l'intérêt du centre est non seulement de développer le capital humain des agents de l'entreprise, mais également de former le professionnel de l'électricité évoluant dans les entreprises privées ». Le CFPP qui date des années 1970 joue un rôle crucial dans la formation des jeunes et des professionnels.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Au cœur de l'Afrique ...

Dans le moment où la France traverse à nouveau une passe difficile, mais a su se doter d'une Primate tout à la fois compétente et déterminée, l'on ne saurait trop lui conseiller de replacer l'Afrique au cœur de sa politique extérieure, de sa diplomatie. Ceci pour la simple raison que le continent s'impose au fil des années comme l'un des acteurs incontournables de la sphère mondiale en raison de sa dimension humaine et de ses immenses ressources naturelles. Une double réalité que les grandes puissances de ce temps – la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie – ont intégré dans leur vision du proche avenir de la planète, mais dont l'Europe en général et la France en parti-

culier n'ont pas encore mesuré véritablement le poids réel.

Alors que le président Emmanuel Macron n'a visiblement pas pris lui-même la juste mesure du rôle que joue désormais l'Afrique dans l'équation mondiale, deux des plus hauts responsables de la République, à savoir le président du Sénat Gérard Larcher et le Premier ministre du gouvernement Emmanuel Barnier, sont convaincus, à juste titre, que leur pays ne gardera sa place au sein de la gouvernance mondiale qu'en resserrant ses liens avec le continent. Et surtout en soutenant fortement les actions que le continent mène dans le but de préserver la nature qui l'entoure, actions en tête desquelles figure, bien sûr, la protection des forêts

et des bassins fluviaux.

Au cœur de cette stratégie, dont dépend pour une large, très large part l'avenir de l'humanité, figure l'immense Bassin du Congo où se régénère constamment l'air que nous respirons et qui de ce fait s'impose comme l'une des communautés les plus vitales du globe. D'où la nécessité qui s'impose aujourd'hui à la France, comme d'ailleurs à toutes les grandes puissances de ce début de millénaire, d'y être plus présente, plus active, plus dynamique. Et donc de s'engager au côté du Congo qui a fait de la protection de la nature, de la biodiversité, des tourbières l'un des axes majeurs de sa gouvernance comme le souligne avec force le président Denis Sassou N'Gues-

so dans l'interview que publie ce mois-ci l'édition de Jeune Afrique.

Il est clair, évident même qu'une nouvelle page doit s'écrire entre la France et l'Afrique, et que, de ce fait, la coopération entendue dans son sens le plus large doit figurer en tête de la liste des objectifs internationaux que se fixera le nouveau gouvernement dans les semaines et les mois à venir. S'il revient au Premier ministre Michel Barnier de prendre sans plus attendre les dispositions nécessaires, il incombe aux hauts responsables qui l'entourent de les exécuter de façon très concrète.

Voyons si ces remarques de simple bon sens seront entendues par ceux et celles auxquels ils s'adressent.

Jean-Paul Pigasse